

Tarif du 1^{er} JANVIER 2021

(TVA à inclure sur les quittances selon taux précisé dans courriel joint)

DROITS DE PLACE

Le MÈTRE LINEAIRE de façade marchande, sur ALLÉE PRINCIPALE, TRANSVERSALE OU DE PASSAGE :

	<u>ABONNES</u>	<u>NON ABONNES</u>
<u>PLACES COUVERTES :</u>		
pour une <u>PROFONDEUR MAXIMALE</u> de :		
2,00 mètres	4,25 € HT	4,94 € H.T.
2,50 mètres	5,31 € HT	6,18 € H.T.
3,00 mètres	6,38 € HT	7,41 € H.T.
<u>PLACES DÉCOUVERTES :</u>		
pour une <u>PROFONDEUR MAXIMALE</u> de :		
2,00 mètres	3,31 € HT	4,00 € H.T.
2,50 mètres	4,14 € HT	5,00 € H.T.
3,00 mètres	4,97 € HT	6,00 € H.T.
<u>MARCHES THEMATIQUES</u>		
pour une <u>PROFONDEUR MAXIMALE</u> de 2 mètres		
tarif adapté au thème, d'un minimum de	5,50 € HT	
et ne pouvant excéder	16,47 € HT	

REDEVANCE D'ANIMATION ET DE PUBLICITE

Le METRE LINEAIRE (abonnés et non abonnés), PAR SÉANCE ... 0,55 € HT

REGLEMENT PAR CHEQUE :

Les COMMERCANTS ABONNES ayant plus d'UN AN D'ANCIENNETE sont autorisés à régler par chèque au-delà d'un montant d'abonnement de 109,63 €